

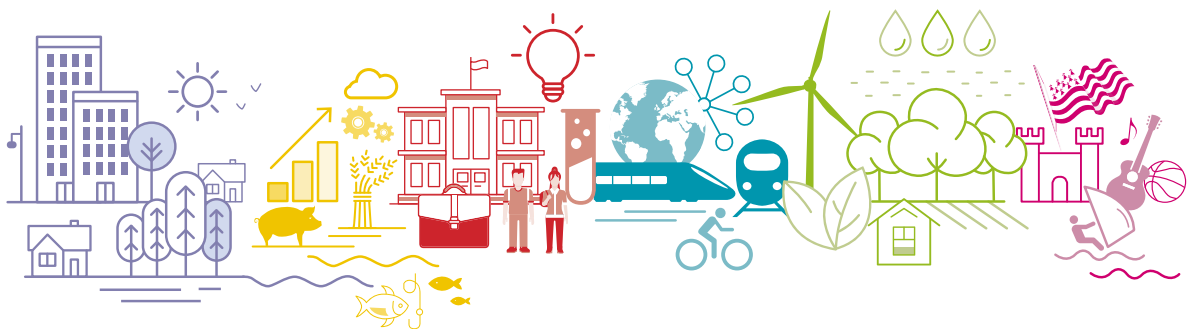


LA RÉGION LÀ OÙ ON A BESOIN D'ELLE

protéger

agir

transformer



Dossier de presse
Budget primitif 2022 - février 2022

« Protéger, Agir, Transformer.

Ces trois mots définissent le budget que nous présentons devant l'hémicycle régional. Avec cet outil financier, nous affirmons une fois de plus notre volontarisme et notre puissante dynamique d'intervention au bénéfice des Bretonnes et des Bretons.

Etre là, au plus près. Être là où l'on a besoin de nous. Avec un budget en hausse constante, la Région reste un pilier incontournable de soutien à l'activité économique et sociale et le premier investisseur public breton.

Depuis le début de ce mandat, avec mon exécutif régional, nous mettons en œuvre l'ensemble des moyens à notre disposition pour répondre aux préoccupations majeures de nos concitoyens.

Comment bien vivre en Bretagne ? Nous développons les mobilités, les offres de formation, notamment dans le secteur sanitaire et social, essentiel pour préparer sereinement notre avenir ; nous aménageons équitablement le territoire, nous mettons en place de nouveaux tarifs dans les transports ou les cantines scolaires. Nous agissons pour une égalité d'accès à nos services.

Comment créer plus d'emplois et produire moins de carbone ? Pour cela, nous accompagnons les entreprises, nous travaillons à des éco-socio conditionnalités auxquelles nos aides seront liées, nous nous mobilisons autour des enjeux de rénovation thermique et énergétique, et nous efforçons de réduire notre impact environnemental global.

Enfin, comment se nourrir de plus de Bretagne ? En soutenant, au lendemain de cette crise, nos sportifs, nos clubs, nos artistes, nos professionnels du tourisme. Plus de Bretagne, c'est aussi permettre d'augmenter le nombre de locuteurs de nos langues de Bretagne, et d'ouvrir des espaces régionaux au plus près des habitants. Celui du château de Kerampuilh, à Carhaix, illustre parfaitement la volonté qui est la nôtre d'être en proximité.

Au quotidien, nous agissons pour améliorer la vie des Bretonnes et des Bretons, que ce soit dans leurs déplacements quotidiens, leurs pratiques culturelles et sportives, leur vie associative, avec un effort particulier en direction de notre jeunesse que je souhaite voir s'épanouir pleinement. La Région Bretagne doit être là où l'on a besoin d'elle. »

Loïc Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne



« **Pour la première fois, notre Région se dote d'un budget vert pour évaluer l'impact de son action sur l'environnement.**

2022 va donc marquer le début d'une évolution dans les prises de décision liées à nos investissements, dans le choix de nos accompagnements, ainsi que dans le fonctionnement même de la commande publique. Avec ce nouvel instrument, notre engagement dans les transitions s'accroît. La Région est particulièrement fière de faire partie des collectivités pionnières en la matière et de montrer ainsi l'exemple. Une règle de conduite particulièrement attendue par les Bretonnes et les Bretons. »

Stéphane Perrin, Vice-président aux finances

Sommaire

Communiqué de presse.....	p. 3
Bien vivre partout en Bretagne > la Région engagée au plus près des besoins des Bretonnes et des Bretons	p. 7
Plus d'emplois et moins de carbone > renforcer et adapter le tissu économique breton aux mutations en cours	p. 8
Bien vivre partout en Bretagne > accueillir et aider chacun à se former et à construire son parcours vers l'emploi	p. 9
Bien vivre partout en Bretagne > connecter les territoires via une offre de transports performante et durable.....	p. 11
Bien vivre partout en Bretagne > une Bretagne en transition qui prépare son avenir	p. 12
Plus de Bretagne > l'identité bretonne, valeur sûre pour développer culture, sport et tourisme	p. 13

À Rennes, 24 & 25 février 2022

Session plénière de la Région

Budget 2022 : protéger, transformer. Une Région qui agit.

Améliorer, dès à présent, le cadre de vie des Bretonnes et des Bretons mais aussi préparer l'avenir en engageant la Bretagne dans les transitions nécessaires, telles sont les grandes priorités de la Région pour les six ans à venir. Le premier budget de cette mandature traduit cette volonté d'agir au quotidien et de transformer sur le long terme. Le Président Loïg Chesnais-Girard et son équipe portent le projet politique qui accompagne ces engagements financiers à travers 3 orientations majeures et durables : bien vivre partout en Bretagne, plus d'emploi et moins de carbone, et plus de Bretagne.

Nécessairement équilibré entre dépenses et recettes, le budget régional est **en hausse de 3,2 %** par rapport à 2021. Au fil des ans, la montée en puissance de la Région se confirme, **ses compétences et responsabilités se sont accrues** et, malgré un contexte incertain, la collectivité maintient un très haut niveau d'intervention.

La Région, premier donneur d'ordre public en Bretagne

Cette année encore, la part importante accordée à **l'investissement (620 M€)** fait de la Région le **premier donneur d'ordres public** du territoire. Cet effort sans précédent (40% du budget) vise à préparer la Bretagne aux **transformations qui s'imposent : rénovation massive des lycées et bâtiments universitaires**, en particulier sur le plan thermique, modernisation des infrastructures de transport, notamment dans les **ports**, renouvellement des **cars, trains ou bateaux** privilégiant les véhicules décarbonés, participation aux **équipements des territoires ruraux, aux travaux d'accès au numérique** (très haut débit).

Parallèlement, la Région continue d'apporter un soutien important au **monde économique**, qu'il s'agisse d'industriels, de jeunes pousses innovantes, d'agriculteurs en phase d'installation ou de professionnels de la mer, fragilisés par le Brexit.

La Région, là où on a besoin d'elle !

Déplacements quotidiens, accueil des jeunes dans les lycées et les universités, activités culturelles, sportives, associatives, formation tout au long de la vie... : la volonté de la Région est d'**agir en proximité**, de remplir pleinement ses **missions de service public**, de soutenir les plus fragiles, d'être aussi une **Région partenaire** des acteurs de terrain, intercommunalités, entreprises et associations.

La Région réagit à l'urgence et investit sur le temps long

Depuis le début de la crise sanitaire, la Région a démontré sa **réactivité**, en adaptant ses dispositifs face à l'urgence. Si elle **accompagne aujourd'hui la relance économique** et les nombreux projets d'entreprises s'engageant sur de nouveaux marchés, la Bretagne doit aussi faire face aux difficultés de recrutement des filières. C'est pourquoi elle conforte son effort en matière de **formation** (en 2022, **3 000 places nouvelles** sur un total de 30 000). La Région ne se contente pas de financer des formations qualifiantes : à l'écoute des **publics éloignés de l'emploi, précaires ou jeunes déscolarisés**, elle propose, si besoin, un accompagnement en termes de logement ou de mobilité. L'avenir restant incertain pour de nombreux concitoyens, une grande attention est aussi portée aux questions sociales et à la **lutte contre la pauvreté**.

**1,72 milliard d'euros
soit 517 €/hab.**

**620 M€ (40%)
d'investissement public**

Budget vert : la Région évalue l'impact environnemental de ses actions

Sur une vingtaine de programmes, soit un tiers de son budget, la Région a entrepris d'évaluer l'impact environnemental de son action, au regard des enjeux climatiques. Cette **démarche pionnière et transparente** s'inscrit dans le prolongement de la Breizh COP et du rapport sur le climat voté fin 2021. Basé sur la **méthodologie de l'institut I4CE**, son principe consiste à « mesurer » la part des dépenses consacrées aux transitions pour identifier des leviers d'action et piloter ensuite des politiques plus durables.

À ce jour, rares sont les collectivités territoriales déjà engagées dans ce processus, une dizaine tout au plus en France. A terme, **toutes les politiques régionales seront passées au crible** de cette grille d'analyse, parallèlement au déploiement de critères d'éco-socio-conditionnalité des aides régionales.

Le budget en chiffres



Le montant
du budget primitif
2022

1726

millions d'euros

L'évolution du budget
entre 2021 et 2022

+ 3,2 %



L'évolution des dépenses
de fonctionnement
par rapport au budget 2021
à périmètre constant

+ 2 %

216

millions d'euros

Le montant du pacte régional
d'investissement dans
les compétences 2019-2022
en faveur des acteurs
de la formation



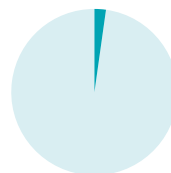
21,7

millions d'euros

Le montant du plan de relance
qui s'ajoute au pacte régional
d'investissement
dans les compétences en 2022

2,4 %

de frais de structure



La dette de la Région
au 1^{er} janvier 2022

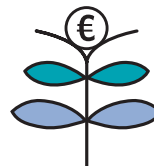
1423

millions d'euros

91

millions d'euros

Le montant de l'annuité
de la dette pour 2022



+ 2,9 %

L'augmentation des dépenses
d'investissement par rapport
au budget 2021
soit + 12 millions d'euros
(hors dette)

Les trois grandes priorités de la Région Bretagne

> Bien vivre partout en Bretagne : se déplacer, se loger, être bien accueilli et formé au lycée et après

- **Territoires** : la politique régionale en faveur des aménagements urbains et ruraux va se poursuivre avec les intercommunalités (36 M€) afin d'**améliorer le quotidien des habitants** (centre-bourgs, logements, commerces, services, équipements de loisirs...).

- **Cantines et internats** : à la rentrée de septembre 2022 sera mise en place une **nouvelle tarification unique et sociale** dans les 115 lycées publics bretons, à destination des demi-pensionnaires et internes.

- **Plan énergie** dans les lycées : la **rénovation thermique** s'intensifie pour isoler des bâtiments et réduire la facture énergétique. En 2022, la Région investira au total **140 M€** dans la modernisation des lycées.

- **Mobilités et transport** : l'effort est maintenu en faveur d'un **service public de qualité**, en articulation avec les EPCI, pour répondre aux attentes des usagers et aux besoins des différents bassins de vie.

- **Enseignement supérieur** : 2022 marque le début d'un vaste chantier de **rénovation des bâtiments universitaires** dans le cadre du nouveau contrat de plan Etat-Région.

- **Logement et foncier** : avec ses partenaires, qu'elle continuera d'accompagner dans la création ou la rénovation de logements, la Région souhaite apporter de nouvelles réponses aux besoins des territoires, adapter l'offre et réguler le marché, grâce notamment à la **mise en place d'outils innovants comme l'Office foncier solidaire**.

> Plus d'emploi et moins de carbone : entreprendre, se qualifier et s'engager aussi dans les transitions

- **Soutien aux entreprises** : la Région reste au côté des acteurs économiques fragilisés par la crise, mais encourage aussi celles et ceux qui ont saisi de nouvelles opportunités pendant la période. Dans de nombreux secteurs se posent des problèmes de recrutement auxquels la Région, compétente en matière de formation, répondra via des **dispositifs adaptés qui seront expérimentés** avec les élus locaux, les entreprises et les organismes de formation.

- **Développement économique** : chef de file en la matière, la Région mobilisera ses outils d'accompagnement et les adaptera pour renforcer les acteurs économiques, tout en répondant aux enjeux des transitions.

- **Transition et transmission en agriculture** : l'effort est accentué en faveur de **l'installation**, notamment des **plus de 40 ans**, et de la **diversification** des cultures et élevages. Les crédits FEADER, favorisant des pratiques durables, sont prolongés en 2022.

- **Formation professionnelle** : avec les crédits d'Etat dédiés au **PRIC** (Plan régional d'investissement dans les compétences), abondés par le plan de relance, de nouvelles actions se mettront en place pour répondre aux tensions sur le marché de l'emploi. Une attention particulière sera portée aux **plus fragiles**, jeunes décrocheurs ou demandeurs d'emploi de longue durée, pour les **accompagner au-delà** de leur formation proprement dite (**logement, mobilité**) **tout au long de leur parcours de retour à l'emploi**.

Relevant de la compétence régionale, **l'offre en matière de formations sanitaires et scolaires sera encore renforcée** dans le cadre du Ségur de la santé.

- **Décarbonation des flottes de cars, trains et bateaux de passagers** : le processus est engagé, ainsi que celui du verdissement des infrastructures, notamment dans les **ports de commerce** dont la Région est propriétaire. La **filière hydrogène renouvelable** s'ancre en Bretagne avec, notamment, des développements appliqués aux **mobilités maritimes**.

- **Rénovation thermique des bâtiments** : la dynamique s'accélère avec l'avancement, sur tout le territoire, de chantiers financés par le plan de relance et le fonds européen ReactEU. Le SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) se déploie avec mission d'épauler les particuliers dans leurs projets.

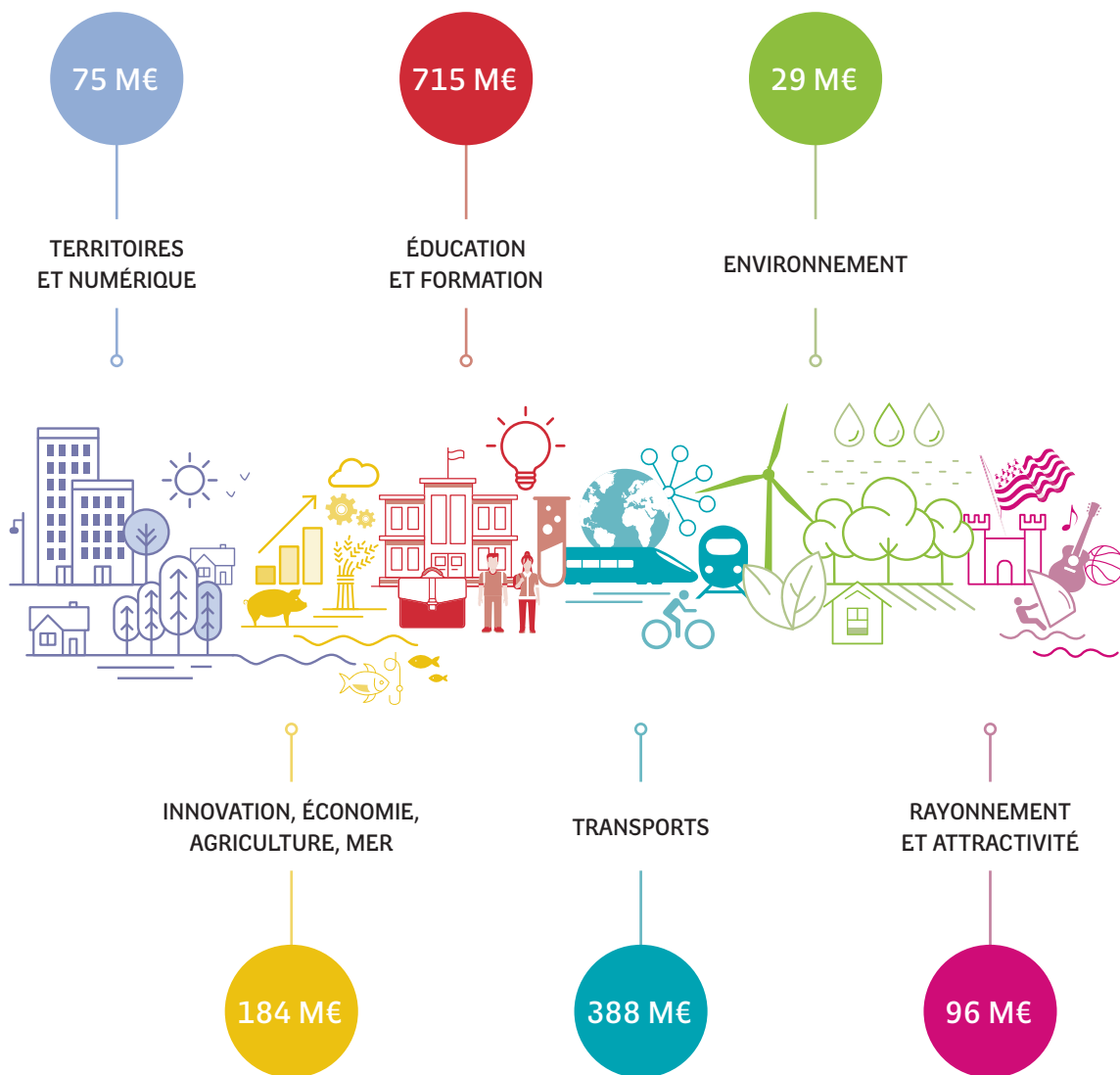
> Plus de Bretagne : se nourrir de nos identités

- **Culture, sport, tourisme** : l'effort est confirmé en faveur des acteurs fragilisés par la crise mais aussi en direction des publics, pour faire valoir leurs **droits culturels**, partout sur le territoire et ce, en lien avec les EPCI.

- **Langues de Bretagne** : l'objectif prioritaire est d'**augmenter le nombre de locuteurs**. Pour ce faire, la Région accroît de **16% (+ 1,3 M€)** le budget dédié à la transmission du breton et du gallo avec, comme perspective, davantage de reconnaissance et d'actions, via la **convention avec l'Etat**.

- **Nature et biodiversité** : au-delà des enjeux climatiques et d'une **gestion du foncier plus sobre**, la volonté régionale est de **protéger les espaces et les espèces sensibles**, de replanter des arbres, de préserver les milieux fragiles et la qualité des eaux.

Le budget par missions



Sur un budget de 1 726 millions d'euros, 41,4 % sont consacrés à l'éducation et à la formation, 22,4 % aux transports et 10,7 % à l'innovation, l'économie, l'agriculture et la mer. Cela inclut les personnels en charge de ces politiques ainsi que les frais de fonctionnement associés.



FONDS EUROPÉENS
ET AUTRES DÉPENSES

238 M€

Bien vivre partout en Bretagne

La Région engagée au plus près des besoins des Bretonnes et des Bretons



Pour améliorer le quotidien des Bretonnes et des Bretons et leur offrir qualité de vie et protection sur tout le territoire, la Région soutiendra encore, en 2022, les collectivités locales portant des projets qui y concourent. Elle le fera en s'appuyant sur 3 principes : l'engagement dans les transitions, la dynamisation des centres-villes et centres-bourgs, et un meilleur accès aux services publics essentiels. En parallèle, l'action régionale se poursuit en faveur de la jeunesse, de la santé et de la réduction des fractures numériques.

Agir pour l'équité entre territoires

De la ville moyenne à la petite commune rurale, du littoral à la Bretagne intérieure, la Région se tient au côté de ses partenaires pour financer des projets qui contribuent à **améliorer le cadre de vie** de ses habitants : **construction ou rénovation de logements**, notamment **sociaux**, mais aussi d'**équipements du quotidien** (médiathèque, maison de santé) ou d'**aménagements favorisant les transitions**.

Expérimenté en 2021, le dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » (près de **350 dossiers** retenus à travers la région) est reconduit en 2022, avec une exigence plus poussée quant aux projets présentés. Ce **soutien global de 36 M€** apporté aux **60 intercommunalités bretonnes** doit favoriser le développement des territoires, en accompagnant davantage ceux qui en ont le plus besoin, via une **péréquation renforcée**.

C'est ce même principe qui guidera la rédaction des **contrats de partenariat pluriannuels** que la Région signera, dès cette année, pour la période **2023-2027**, avec chacun des EPCI bretons.

L'année 2022 verra aussi se concrétiser l'engagement régional pour le **développement des îles** (6 M€ de 2021 à 2027). Dans les **32 quartiers éligibles à la politique de la Ville**, la collectivité participera aux opérations de renouvellement urbain favorisant mixité sociale et offre de services.

Dans les prochains mois, d'autres chantiers seront lancés par la Région :

- le **logement**, avec le démarrage d'une concertation sur la mise en place de nouveaux outils pour répondre à l'enjeu primordial de l'habitat,
- le **foncier**, avec la mise en œuvre d'un web service sur la connaissance de l'occupation des sols,
- l'**aménagement**, avec les travaux de modification du Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Santé & jeunesse parmi les priorités régionales

Pour une Bretagne en bonne santé et une meilleure

Réduire la précarité : la Région s'investit

Alors que 10,8% de la population bretonne vit sous le seuil de pauvreté (1 067€ brut par mois), la Région veut intégrer la lutte contre la précarité dans ses politiques publiques. Un plan régional et transversal sera élaboré en 2022 pour mieux répondre à cet enjeu social au travers d'actions dans les lycées, les transports, la formation, l'insertion, le logement, ou encore l'accès au numérique.

qualité de vie pour tous sur le territoire, la Région entend poursuivre son action volontariste en la matière. Au-delà de sa participation au **futur Plan régional santé environnement (PRSE4)**, la collectivité continuera d'apporter son **soutien aux initiatives** qui permettent de résorber les inégalités territoriales en termes de soins. Elle reste également mobilisée sur la **santé mentale des jeunes**, via les Points Accueil Ecoutes jeunes (PAEJ), entre autres. Par ailleurs, un travail sera lancé sur la problématique du **cyberharcèlement**.

Le numérique : l'affaire de tous

Alors que le déploiement de la fibre se poursuit sur l'ensemble du territoire, avec l'objectif d'une couverture de **100% des foyers bretons en 2026**, cette année sera celle du **déploiement du hub breton pour un numérique inclusif**. Cet outil, à la fois observatoire et animateur d'une dynamique contre les fractures numériques, est porté par la Région, Brest et Rennes, les 4 départements et la Préfecture de Région.

En parallèle, la collectivité souhaite mettre en place un travail exploratoire, dans le cadre du projet **LabAccès**, sur la question de l'inclusion numérique.

Enfin, conformément à sa feuille de route « Stratégies numériques responsables », la Région œuvre à la création d'une **plateforme regroupant des services publics numériques facilitant les démarches administratives** des usagers, collectivités et acteurs économiques. Ce portail mobilisera notamment **5 M€ de fonds européens** (React EU).

Aménagement : 45,4 M€

- **36 M€ pour les projets « Bien vivre partout en Bretagne »**
- **3 M€ pour la politique de la Ville**
- **1 M€ pour les îles**

Numérique : 22,8 M€

Plus d'emplois et moins de carbone

Renforcer et adapter le tissu économique breton aux mutations en cours



Dans un contexte de relance marqué toutefois par des incertitudes, l'activité et le marché de l'emploi bretons ont repris des couleurs en 2021. Consciente des adaptations que les entreprises ont à conduire, la Région veut enrichir ses dispositifs d'accompagnements pour passer d'un soutien de crise à un soutien de reprise. Cela se traduira, en 2022, par des engagements sur l'innovation, la recherche et des secteurs clés (agroalimentaire, maritime, cyber...) via des actions visant à favoriser l'emploi et la mise en œuvre des transitions.

Aides aux entreprises : une palette d'outils renforcés

Chef de file du développement économique, la Région s'est rapidement mobilisée, en début de pandémie, pour forger des outils à même d'aider entreprises et associations à faire face aux difficultés.

En 2022, de nombreux dispositifs seront améliorés ou complétés pour répondre, cette fois-ci, aux défis de la relance.

Ainsi, le « **Pass Création** », doté d'1,8 M€, qui permet d'accompagner la création ou la reprise d'entreprises, sera aussi accessible durant l'année suivant l'immatriculation de la nouvelle société. Seront également proposés, dans le cadre du Pass, des **ateliers dédiés à l'entrepreneuriat féminin et aux créateurs de moins de 30 ans**

Le « **Pass Commerce et artisanat** » entre dans une année de transition puisque ses contours seront revus et améliorés par la Région et les EPCI. Le dispositif a déjà permis de soutenir **1 700 entreprises** (8,9 M€ de subventions publiques ces 4 dernières années) au profit du dynamisme des **centres-villes et centres-bourgs**.

De même, des discussions avec les intercommunalités se tiendront en 2022 pour faire évoluer le « **Pass Asso** », créé pendant la crise (**900 structures** aidées en 2021), alors que le **soutien à l'économie sociale et solidaire**, représentant 14,3% de l'emploi breton, sera accentué et fera l'objet d'une **nouvelle stratégie régionale**.

Enfin, les fonds créés dans le contexte de pandémie, tels « **Breizh Rebond** » et « **Épopée Transitions** », seront évalués en vue de devenir des outils pérennes de transformation et de consolidation des entreprises.

Du nouveau dans la cyber et le soutien à l'innovation

Première Région à devenir **membre du Campus cyber national** dont elle déclinera une version territoriale, la Bretagne va mener de front plusieurs chantiers pour faire évoluer son écosystème cyber : un travail de **sensibilisation du tissu économique aux risques** et, en parallèle, une collaboration avec l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information.

Avec l'ANSSI, l'idée est de **créer un dispositif d'assistance** destiné principalement aux PME et aux collectivités, en cas d'attaque de leur réseau.

Pour stimuler le développement des PME et TPE du territoire, la Région va étoffer sa gamme « **Inno** » avec une **orientation plus forte vers les démarches d'innovation vertueuses** (réduction de l'impact environnemental, low tech, économie de ressources...).

D'autres outils, lancés ou réactualisés cette année, permettront à la collectivité d'accompagner l'innovation, soit par des aides directes, soit au travers de programmes menés avec l'appui de partenaires (collectivités, Bpifrance, CCI, Pôles de compétitivité, etc).

Objectif : 1 000 agriculteurs installés / an

Figurant parmi les priorités du mandat, le **renouvellement des générations** en agriculture revêt un caractère stratégique pour la **préservation du foncier agricole** et le maintien **d'une activité familiale à taille humaine**.

C'est pourquoi la Région a lancé, en octobre dernier, des **États généraux de l'installation et de la transmission**. Grâce aux contributions que remettront les acteurs concernés, d'ici l'été 2022, un plan régional sera bâti pour **doubler le nombre d'installations aidées par an d'ici à 2028** (520 en 2020).

Simultanément, **l'engagement régional en faveur des transitions va se poursuivre** avec, entre autres, la poursuite de l'expérimentation sur l'agriculture de conservation, le soutien à la production d'énergies renouvelables à la ferme ou encore la modernisation des industries agroalimentaires (nouveaux procédés, amélioration de la qualité des aliments et des conditions de travail).

L'innovation et les transitions seront également au centre des travaux menés dans les **ports bretons** dont la Région est propriétaire (réduction des gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie). De son côté, la **filière halieutique** bénéficiera d'un appui régional aux investissements innovants de transition et de bonifications sur les aides économiques de la nouvelle politique européenne FEAMPA (2021-2027).

Aides aux entreprises & à la création d'emplois :

51 M€

Innovation : 30,5 M€

Agriculture : 19,8 M€

Pêche & ports : 71,7 M€

Bien vivre partout en Bretagne

Accueillir et aider chacun à construire son parcours vers l'emploi



Depuis mars 2020, la priorité des 115 lycées publics dont la Région est responsable a été de maintenir la continuité des enseignements, malgré de nombreuses contraintes de fonctionnement. La crise sanitaire a toutefois eu pour effet d'accélérer l'acquisition et l'usage de matériels/ressources numériques favorisant les apprentissages hybrides, en lien avec l'Académie. Fidèle à ses engagements auprès des jeunes, la Région continue d'investir dans les établissements pour améliorer l'accueil, adapter les locaux aux formations et réduire l'empreinte écologique de ce colossal patrimoine.

Bien manger, tarif unique et social à la cantine...

Côté restauration, les agents de la Région ont bien intégré les consignes sanitaires, tout en restant mobilisés en faveur du **bien-manger** (achats et préparation « maison » de produits frais, locaux et de qualité). **Une cinquantaine de lycées** sont désormais impliqués dans la démarche qui inclut lutte contre le gaspillage alimentaire et éducation au goût.

A terme, l'objectif est d'offrir dans tous les selfs (10 millions de repas/an) une même qualité de service, conformément à la loi Egalim (50% de produits sous label dont 20 % de bio).

Et puis à la rentrée prochaine, grande nouveauté !

Les **79 800 élèves des lycées publics** bénéficieront d'une mesure, très attendue, alliant équité et égalité : un **tarif unique et social dans les cantines** (85% des effectifs) et les **internats** (15%), tenant compte des ressources des familles.

Alors que la hausse des prix de l'énergie impacte fortement les budgets de fonctionnement, à la charge de la Région, le **Plan Énergie Lycées** s'intensifie (isolation par l'extérieur, rénovation de chaufferies...), la collectivité accompagnant aussi les équipes souhaitant s'engager dans des **opérations d'économie de chauffage, d'électricité** et de maîtrise des consommations.

Également liée à la conjoncture et aux difficultés de recrutement éprouvées de nombreux secteurs d'activité, **l'offre de formation des lycées professionnels** sera examinée de près, certains établissements peinant à **faire le plein**, faute d'attractivité.

Grands travaux, éco-matériaux et confort de travail

Côté travaux, la Région s'appuie sur un schéma directeur immobilier (SDI) des lycées, voté fin 2016 pour 10 ans. Malgré des retards de livraison dus à la crise actuelle, le plan d'actions se poursuit résolument : **140 M€** seront investis cette année encore dans le bâti des établissements bretons (avec un souci constant, désormais, d'utiliser des matériaux sains, recyclables et économes).

Opération majeure, la construction du **lycée Mona-Ozouf de Ploërmel** (900 élèves à terme) progresse avec la perspective d'ouvrir en **septembre 2023**.

D'importantes restructurations sont engagées par ailleurs aux lycées La Fontaine des Eaux à Dinan, Freyssinet à Saint-Brieuc, Tristan-Corbière à Morlaix et bientôt Jules-Lesven à Brest. Viendra ensuite le tour du lycée Lesage à Vannes.

La Région participe également aux investissements et au fonctionnement des **130 lycées privés** bretons, en leur allouant globalement **64 M€** de subventions.

Projets éducatifs et mobilité internationale

Enfin, les **projets éducatifs** aidés par la Région -dont **Karta**- sont maintenus mais ils vont évoluer après une **phase test de budgets participatifs** lancée cette année au sein même des lycées.

Côté **mobilité internationale**, ça bouge aussi avec la nouvelle programmation **Erasmus+** jusqu'en 2027 et la **délégation de l'État à la Région** sur ce sujet qui intéresse les jeunes bretons.

Enfin, la Région s'associe à la **lutte contre la précarité menstruelle** en équipant tous les lycées de **distributeurs gratuits de protections féminines en coton bio**.

Enseignement sup : c'est parti pour rénover le bâti !

Très attendu, le volet enseignement supérieur du Contrat de plan État-Région va permettre de lancer un vaste plan (**450 M€ sur 6 ans**) pour accélérer la **rénovation énergétique** des bâtiments universitaires et améliorer les **conditions de vie étudiante** (locaux de formation, logements, restaurants).

Apprentissage : accompagner davantage les plus fragiles

En 2020, les Régions ont perdu l'essentiel de leurs compétences en la matière mais la Bretagne continue de financer la **construction ou la rénovation de CFA** prioritaires. Après avoir privilégié, en 2021, **l'équipement numérique des apprentis** pour qu'ils puissent se former à distance, la **Région concentre, en 2022, son intervention sur les plus fragiles** (difficultés sociales, handicap, savoirs de base insuffisants...).

Bien vivre partout en Bretagne

Accueillir et aider chacun à construire son parcours vers l'emploi



La reprise économique observée ces derniers mois a permis un net recul du chômage en Bretagne, passé au deuxième trimestre 2021 à 6,5 % (contre 8 % au niveau national), mais cette relance génère aussi de réelles difficultés de recrutement pour les entreprises dans de nombreux secteurs d'activité. C'est pourquoi la Région amplifie en 2022 les actions de formation professionnelle relevant de sa compétence. Les expérimentations se poursuivent afin de répondre avec toujours plus de justesse aux besoins, notamment des personnes les plus jeunes et les plus éloignées de l'emploi.

Orientation : IDEO en évolution constante

Dans un contexte de mutations accélérées de l'emploi, l'accès à l'information est un défi constant. Pour permettre à tous les publics d'accéder aisément aux modalités pratiques pour suivre une formation, aux renseignements sur les emplois disponibles et leurs modes de recrutement, la Région engage en 2022 de nouvelles initiatives en expérimentant, par exemple, des solutions d'espaces virtuels.

Mise en ligne depuis septembre 2020, la **plateforme numérique d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne** ideo.bretagne.bzh sera encore optimisée grâce à la **refonte de sa rubrique formation, métiers et agenda**, et à la **structuration d'un espace pro**.

Une offre de formation encore accrue

Dans le cadre du pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) et grâce une enveloppe complémentaire de 21,7 M€, **plus de 3 000 nouvelles places de formation seront ouvertes en 2022**. En tout, près de **30 000 Bretonnes et Bretons devraient ainsi pouvoir bénéficier d'actions de formation** à travers l'offre déclinée dans ses gammes **PRÉPA** et **QUALIF**. **Amplifier l'offre de formation qualifiante et remobiliser les publics durablement éloignés de l'emploi** sont, pour la Région, les deux priorités du moment. Parallèlement, les initiatives en faveur des **jeunes** et de leur accès aux formations qualifiantes et à l'emploi se poursuivent, via le soutien apporté au réseau des **Missions locales**. Au-delà des formations proprement dites, la Région expérimente cette année **des accompagnements dits « périphériques » facilitant le logement ou la mobilité** des personnes en formation.

Développement d'une « approche compétences »

Toujours dans le cadre du PRIC, la Région a développé une « approche compétences » consistant à faire évoluer les politiques publiques en matière d'orientation, formation et développement de l'emploi. Ainsi, en complément des diplômes, **l'attention est portée**

aux compétences. Cela se traduit concrètement cette année par la mise en place d'un **badge numérique analysant les écarts entre les compétences demandées par les employeurs, celles des demandeurs d'emploi et celles visées par les formations**.

Sur cette question de la prospective, mais pas seulement, les **contrats d'objectifs emploi-compétences-formation-orientation** constituent des espaces adaptés pour travailler **avec les branches professionnelles et les partenaires sociaux**. Après la signature de contrats avec les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, du bâtiment, des travaux publics, de la

métallurgie, de l'alimentaire, de l'agriculture, des carrières et matériaux et de l'aide à domicile, une nouvelle contractualisation est en cours avec **la filière du numérique**.

Formation professionnelle

89 M€ et 30 000 places, dont 3 000 nouvelles

PRIC : 21,7 M€ en plus

Formations sanitaires & sociales

61 M€ et 1 000 places nouvelles

Plus de formations sanitaires & sociales

En application du **Ségur de la Santé**, la Région s'est engagée à augmenter l'offre de formations sanitaires et sociales dans les établissements

bretons : **près d'un millier de places supplémentaires seront ainsi créées d'ici fin 2022 dans ces filières indispensables**. Cette hausse sensible concerne prioritairement les **filiales d'infirmiers, d'aides-soignants et d'accompagnants éducatifs et sociaux** des établissements bretons agréés.

Cette augmentation traduit la volonté de la Région de **permettre aux Bretonnes et aux Bretons de bien vivre partout sur le territoire, en bonne santé**.

Cette ambition se retrouve aussi dans les travaux que la collectivité conduit dans le domaine de l'accompagnement et de **l'aide à domicile**, secteur dont un diagnostic emploi-formation est attendu au cours du premier semestre 2022.

Enfin, la Région poursuit sa politique de soutien aux premiers niveaux de qualification en assurant la **gratuité des formations infra-bac**, comme celle d'aide-soignante, par exemple. Elle contribue aussi à sécuriser les parcours en versant des **bourses d'études attribuées sur critères sociaux**, alignées sur celles du CROUS. Le **dispositif de fidélisation des masseurs-kinésithérapeutes** sera également **maintenu**.

Bien vivre en Bretagne

Connecter les territoires via une offre de transports performante et durable



La Région maintient son effort pour assurer la mise en œuvre d'un service public de transports de qualité, sécurisé, toujours plus respectueux de l'environnement. La collectivité accélère par ailleurs la mise en place de nouvelles coopérations avec les intercommunalités pour satisfaire, au quotidien, les véritables besoins de mobilités des citoyens. Elle poursuit enfin la décarbonation des flottes du réseau de transports régional BreizhGo, et, plus largement, le verdissement des infrastructures de transports, en particulier dans ses ports.

Responsable de l'organisation des transports interurbains, scolaires et de la desserte maritime des îles depuis 2017, la Région accompagne tous les jours, dans leurs déplacements, les milliers d'usagers des **transports publics, réunis sous la bannière du réseau BreizhGo** (60 millions de voyages/an). Pour la collectivité, qui y consacre chaque année **15% de son budget** (280 M€, hors investissements), BreizhGo est un **outil essentiel au quotidien** des Bretonnes et Bretons sur tout le territoire.

Train : application de la convention TER

Après deux années perturbées par la pandémie, la Région entend voir pleinement s'exercer les engagements prévus dans la convention TER renouvelée en 2020 avec la SNCF (100 M€/an sur 10 ans). Unique en France, ce contrat prévoit de **développer l'offre TER** (+11% en km parcourus), d'**améliorer toujours davantage la qualité de service** et de continuer de **moderniser le matériel roulant**, alors que la Région a dédié 140 M€ ces dernières années à la **modernisation de lignes ferroviaires**. En 2022, la Région aura aussi à décider du scénario retenu pour l'évolution du réseau ferroviaire breton entre 2024 et 2040, avant la mise en place du projet LNOBPL.

En matière de transport de marchandises, **une étude visant à établir le potentiel de fret transférable sur le rail** sera réalisée au cours de l'année 2022.

Cars : en quête de conducteurs et de complémentarités

Depuis le transfert de compétence en 2017, la Région a travaillé à l'harmonisation du réseau BreizhGo cars avec de nouvelles gammes tarifaires, une centrale d'appels commune, des services partagés, une identité visuelle. Il reste encore à mener des **projets de convergence avec les intercommunalités : extension de la carte KorriGo aux services scolaires et interurbains ou solutions innovantes mêlant covoiturage, autopartage et vélo**.

Déjà amorcée en 2021, **l'évolution du parc de cars scolaires et interurbains** se fait progressivement **du gazole au bioGNV**, qui deviendra l'unique carburant sur la ligne **Rennes-Pontivy** à partir de septembre.

Confrontée pour la première fois à des pénuries de conducteurs de car, la Région est pleinement mobilisée pour y remédier alors qu'on estime à **500 le**

nombre de postes vacants en Bretagne. Elle finance des parcours de formation et échange avec la FNTV pour trouver des solutions permettant de **revaloriser cette profession** dont les missions sont au cœur du service public.

Multimodal : un plan vélo en élaboration

Le vélo devient une **alternative écologique largement plébiscitée** ; la Région souhaite accompagner et amplifier ce mouvement. Alors que la plupart des collectivités urbaines portent des projets pour améliorer et sécuriser ces usages, la collectivité prépare un schéma régional vélos. Initié en 2021, ce travail se poursuivra en 2022.

Route : mise à 2x2 voies de la RN 164

La mise à 2x2 voies de la RN 164 se poursuit avec la mise en service, début 2022, des 12 km du secteur de

Châteauneuf-du-Faou. Ce nouveau tronçon portera à **118 km** (soit 73%) la partie de l'axe routier aménagé en double voie.

En partenariat avec l'État, les Départements et Métropoles concernés, la Région contribue aussi aux actions visant à **améliorer la circulation, aux heures de pointe, sur la rocade de Rennes et à Brest** (SDAGT).

Mer : la dessertes des îles et la flotte renouvelées

Après avoir renouvelé en 2021, la Délégation de Service Public (DSP) relative à la desserte de Bréhat, la Région finalisera en 2022 celles des **îles du Morbihan** (Belle-Île, Houat, Hoëdic et Groix), **et du Finistère** (Sein, Molène, Ouessant) qui s'appliqueront en 2023. La reconstruction de la **gare maritime de Quiberon** se poursuivra (7,3 M€). Seront par ailleurs lancées les **études préalables à la construction de deux navires** desservant les îles finistériennes, l'un pour Sein, l'autre pour Molène/Ouessant.

Air : accompagner les aéroports dans leurs investissements

La crise sanitaire continue d'affecter les plateformes bretonnes qui connaissent d'importantes baisses de trafic. Propriétaire de 4 aéroports régionaux (Brest, Rennes-Dinard et Quimper), **la Région accompagne les concessionnaires, confrontés à ce manque de recettes, dans le financement des investissements à venir**, en révisant les modalités financières des contrats, au titre de la théorie d'imprévision.

Bien vivre partout en Bretagne

Une Bretagne en transition qui prépare son avenir



En faisant des transitions écologiques et climatiques un enjeu majeur et transversal de l'ensemble de ses politiques, la Région Bretagne entretient la dynamique engagée avec la Breizh COP il y a quelques années déjà. En plus de se doter d'outils d'aide à la décision comme le budget vert et un Haut Conseil Breton pour le Climat, la collectivité poursuit son action en faveur de la préservation de l'eau, de la biodiversité et du déploiement des énergies renouvelables.

Un plan de transition élaboré dans l'année

Si les transitions irriguent désormais chacune de ses missions, la Région a décidé d'élaborer, en 2022, un plan de transition, afin de donner à voir la trajectoire qu'elle entend emprunter en termes de **réduction de ses émissions de gaz à effet de serre**, ainsi que les actions et moyens envisagés. Ce plan portera notamment sur le **parc de bâtiments dont la Région est propriétaire, la décarbonation des transports et la restauration dans les lycées** où sont servis chaque année 10 millions de repas.

Eau : en quête de qualité et de solidarité

La Bretagne se mobilise depuis 30 ans dans la reconquête de la qualité de l'eau. Si de réels progrès ont été réalisés, des phénomènes comme la prolifération des algues vertes et les pollutions par les produits phytosanitaires demeurent. Le récent **rapport de la Cour des comptes sur l'évaluation de 10 années de lutte contre les algues vertes**, incite à poursuivre une action de long terme et à mobiliser plus fortement les acteurs des filières agricoles et du foncier. **La Région s'appuiera sur les conclusions de ce rapport pour élaborer de nouvelles orientations.**

Désormais installée, **l'Assemblée Bretonne de l'Eau** se saisira des sujets de conciliation des usages et de solidarité autour d'une ressource qui se raréfie. Le but est de **lutter contre la fracture territoriale qui oppose l'est et l'ouest de la Bretagne** pour parvenir aux objectifs de la directive-cadre sur l'eau visant **100% de masses d'eau de bonne qualité en 2027.**

Biodiversité : un préservation sous bien des formes

La protection de la biodiversité est essentielle face au changement climatique. Importants puits de carbone, les écosystèmes permettent aussi de s'adapter aux effets du réchauffement climatique. C'est pourquoi les actions de la **feuille de route « préservation de la biodiversité & des ressources »** seront poursuivies, en lien avec l'Agence bretonne de la biodiversité.

Le **réseau des Réserves naturelles régionales sera aussi étendu** (de 9 à 13 espaces) avec l'objectif de doubler la surface sous protection forte d'ici 2030.

Gestion de l'eau : 7,8 M€

**Préservation
de la biodiversité : 4 M€**

**Politique énergétique :
14,5 M€**

La Région engagera aussi un **plan arbre**, stratégie de mise en résonance et de consolidation des politiques publiques **autour du bocage, de la forêt, du développement de la filière bois** (construction, bois-énergie, emballage, chimie du bois).

Afin de sensibiliser les nouvelles générations à la préservation de la biodiversité, la Région reconduira par ailleurs le **Pass Classe Nature avec des moyens et une communication renforcés.**

Énergies : renouvelables et décarbonées

Le déploiement des énergies renouvelables constitue une priorité pour **tendre vers l'autonomie énergétique de la Bretagne** et la décarbonation des énergies. La Région encouragera donc les projets associant les citoyens dans un objectif d'acceptabilité sociale, l'un des freins au développement de ces énergies. La **mise en œuvre de la feuille de route hydrogène renouvelable 2030** se poursuivra, et une **nouvelle feuille de route sur le déploiement du photovoltaïque** sera quant à elle élaborée.

L'autonomie énergétique bretonne passant par une meilleure maîtrise des consommations d'énergie, la collectivité continuera de soutenir les différents dispositifs de **renovation énergétique du bâti**. Elle renforcera son **soutien au Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat**. Afin d'accompagner les populations les plus démunies qui ne peuvent réaliser les travaux, la Région travaille à la **création d'une société publique de tiers financement.**

Soucieuse de voir se **développer en Bretagne des approches limitant au maximum l'utilisation de matière première extractive non renouvelable**, la collectivité continuera d'œuvrer à la structuration de filières sur les matériaux biosourcés au sein de la **Fédération des filières biosourcées de Bretagne (FB2)**.

Pour réaliser ces actions, la Région s'appuiera sur ses **crédits propres**, sur les **fonds européens** (FEDER) ainsi que sur des dispositifs tels que le **fonds vert BreizhBiodiv** ou le **1% biodiversité -généralisé en 2022 à l'ensemble des ouvrages de la collectivité**. Enfin, le **principe d'éco-conditionnalité** continuera de se déployer dans l'attribution des aides régionales.

Plus de Bretagne

L'identité bretonne, valeur sûre pour développer culture, sport et tourisme



Le Grand départ du Tour de France 2021, depuis Brest et pour 4 étapes en terre bretonne, a marqué fin juin le début d'une saison touristique estivale excellente en termes de fréquentation. Un signe de reprise encourageant qui témoigne de la vitalité et de l'attractivité constantes de la Bretagne.

Dans un contexte pourtant incertain, les artistes, sportifs et professionnels du tourisme ont maintenu leurs propositions. À leurs côtés, la Région a continué de soutenir la reprise d'activités des uns et des autres, pour offrir à tous « plus de Bretagne ».

Droits culturels pour tous : expérimenter avec les EPCI

Non, la culture n'est pas un domaine réservé à quelques-uns ! La Région en est convaincue et veut **s'associer aux EPCI pour expérimenter -en 2022 dans deux territoires tests-** des approches nouvelles, davantage ouvertes aux habitants et parties prenantes d'un même bassin de vie.

En 2021, la crise sanitaire a mis en exergue les fragilités de certains acteurs et artistes. **Plasticiens sortant de l'école, intermittents des fest noz et des arts de la rue, jeunes compagnies** ne pouvant pas encore prétendre aux soutiens de l'Etat... : avec agilité, la Région a pu les identifier et leur venir en aide à travers différents dispositifs (résidences, cafés-culture, commandes...) qu'il convient d'évaluer en 2022, voire de pérenniser.

A noter que le dispositif **Bretagne Cinéma** (accueil des tournages, aide à l'écriture/réalisation/production de films) apporte une réponse complète aux attentes de la filière, tandis que se poursuit le travail engagé pour **structurer et professionnaliser le secteur des métiers d'art**.

Sport : grands événements et budget en hausse

La reprise des activités sportives se confirme alors que s'annoncent de grands événements : la **Route du Rhum 2022**, **Tour du Monde en solitaire des Ultims**, en 2023 au départ de Brest, et les **JOP de Paris en 2024** ! Autant de rendez-vous majeurs qui conduisent la Région à augmenter dès à présent le budget dédié au sport. Cet effort financier se traduit par un soutien apporté aux clubs, aux ligues, à l'organisation de manifestations et à l'aménagement d'équipements. Mais le versement des aides aux acteurs sportifs sera dorénavant soumis à de nouvelles conditions : ils devront s'engager à **diminuer l'impact environnemental des activités et à favoriser les pratiques inclusives** (personnes handicapées, publics éloignés...).

Tourisme, patrimoines et canaux, empreints d'identité

Identité et transitions, tel est le credo porté par la Région d'ici à 2025. Au cœur d'un territoire toujours très attractif, ce positionnement lui permet de **lier patrimoine et tourisme** et de bâtir une politique associant le plus grand nombre de partenaires publics et

privés. Les intercommunalités, via les **10 Destinations touristiques** bretonnes, prendront étroitement part à l'action.

La crise sanitaire a fait évoluer le comportement des visiteurs tout comme celui des professionnels ; la Région doit en tenir compte dans ses choix à venir. Parmi les grands projets en cours, celui du **GR 34** et du **patrimoine littoral** qui le borde illustre ce que la Région souhaite promouvoir à l'avenir, entre identité et environnement, nature et culture, pour aller vers « plus de Bretagne ».

Dans le même esprit, mérite d'être soulignée l'action de **l'inventaire du patrimoine**. Ce service de la Région élargit en effet ses recherches en lien avec habitants et associations, via des **enquêtes participatives** sur les héritages culturels de la Bretagne.

Autre spécificité bretonne, le soutien apporté aux propriétaires, publics ou privés, de **biens patrimoniaux**. Qu'il s'agisse de monuments historiques, de musées, de navires du patrimoine ou d'édifices religieux, la collectivité les accompagne dans la restauration ou la conservation de ce capital culturel, toujours d'une grande valeur.

Culture : 29,2 M€

Sport : 8,95 M€

Tourisme & patrimoine : 17,6 M€

Voies navigables : 13,3 M€

Langues : 9,4 M€

2022, année déterminante pour les langues de Bretagne

Après le vote en 2021 de la loi Molac, l'adoption, début 2022, de la convention spécifique sur les langues de Bretagne marque une avancée majeure dans la reconnaissance du breton et du gallo. Développer la pratique de ces deux langues est bien l'objectif que s'est fixé la Région, avec un budget en hausse de 16 %. Sachant que 90 % des locuteurs apprennent le breton à l'école, priorité est donnée à l'apprentissage, de la petite enfance à l'âge adulte (places de formations, notamment via le PRIC). La transmission passe aussi par la formation d'enseignants, financée par la Région. Parallèlement, l'Office de la langue bretonne promeut, entre Rennes et Carhaix, la place du breton dans la vie de tous les jours, y compris dans le secteur de la petite enfance. Production audiovisuelle, édition et théâtre sont d'autres vecteurs de diffusion des langues. La Région est à leur écoute, d'autant plus après la crise.

[illegible]

This image shows a full page of a worksheet designed for handwriting practice. It features approximately 20 horizontal rows. Each row is defined by two parallel dashed lines, creating a series of uniform gaps for letter height. The entire page is otherwise blank, with no text or other markings.



SERVICE PRESSE

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse  [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)